

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **25 (1954)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 7. JUILLET 1954

## SOMMAIRE :

*Les deux verreries de Chaluet*

*La nouvelle centrale de Bellefontaine sur le Doubs en voie d'achèvement*

*Notices se rapportant à la route No 6 Pierre-Pertuis-Delémont,  
pendant la période de 1830 à 1870*

*Chronique économique*

## Les deux verreries de Chaluet

### Introduction

Le problème de l'origine exacte de la verrerie est encore incomplètement résolu, bien que l'on puisse affirmer que cette origine est fort ancienne, antérieure peut-être à la civilisation des Phéniciens. C'est pourtant à ceux-ci qu'un célèbre passage de Pline rapporte l'invention du verre. Des marchands phéniciens ayant, dit-il, relâché sur les bords du fleuve Bélus, employèrent pour exhausser les marmites où ils faisaient cuire leurs repas, des pains de nitre de leur cargaison. Ce nitre ayant été soumis à l'action du feu avec le sable répandu sur le littoral du fleuve, ils virent couler des ruisseaux transparents d'une liqueur inconnue, qui n'était autre chose que du verre incandescent. Mais, d'une manière générale, les Phéniciens ont été plutôt des vulgarisateurs que des inventeurs, et il est certain d'autre part que les Egyptiens ont connu, eux aussi la fabrication du verre, ainsi qu'en témoignent les peintures des hypogées de Beni-Hassan, exécutées environ 3500 ans avant notre ère et qui prouvent que leurs auteurs connaissaient le soufflage à la canne. Des grains de colliers en verroterie ont été retrouvés dans des tombes à Thèbes. Dans l'antiquité, Sidon et Tyr furent, avec Thèbes, les principales cités qui se soient livrées à l'industrie du verre ; et lorsque Octave eut soumis définitivement l'Égypte, il s'empressa d'exiger que le verre fit partie du tribut exigé des vaincus. Les Egyptiens exportèrent alors à Rome leurs travaux de verrerie, jusqu'au jour où la capitale se mit à fabriquer le verre coloré et taillé. Pline le Jeune raconte qu'au temps de Néron, un simple citoyen, M. Scaurus, put faire construire en verre un étage entier de son célèbre théâtre. Les verriers romains ont produit des vases, des coupes, des urnes de toute sorte, d'un travail très fini et délicat<sup>1</sup>. De même en Gaule, l'industrie verrière fut exceptionnellement répandue, et la célèbre coupe de Strasbourg, entourée d'une

<sup>1</sup> Plusieurs urnes funéraires en verre furent exhumées à Courroux en 1953. Nous en parlerons dans un des prochains bulletins de l'ADIJ.